

**Recettes régionales**  
**Intervention de Claire Monod**

Monsieur le président,  
Mes chers collègues,

Vous le savez, les écologistes militent depuis longtemps pour que les Régions soient dotées d'une véritable autonomie fiscale. C'est la seule manière de responsabiliser les élus locaux dans leurs choix de gestion et de favoriser le consentement citoyen à l'impôt en faisant un lien direct entre l'impôt et la dépense publique.

Cette autonomie fiscale, nous souhaitons qu'elle soit basée sur des ressources en rapport avec les grandes compétences de la Région sur les transports, le développement économique et la protection de l'environnement.

Pour cette raison, nous proposons que la Région puisse moduler elle-même le taux de Versement Transport et de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, mais aussi celui de la Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques. Nous demandons également que soit expérimentée en Île-de-France la « pollutaxe », afin de lutter efficacement contre la pollution de l'air, et que soit établi à 5,5% la TVA applicable aux transports publics.

Nous souhaitons également profiter du vote de notre assemblée sur les recettes pour rappeler notre satisfaction vis-à-vis de la décentralisation de la gestion des fonds européens.

Les écologistes sont toujours convaincus que le projet européen peut être le catalyseur d'un profond changement de modèle, mais qu'il faut s'en donner les moyens et donner aux citoyens des preuves d'amour de l'Europe à leur égard. Evidemment, nous regrettons amèrement que la Commission Européenne, par l'intermédiaire de Jean-Claude Juncker, et les groupes politiques qui représentent la droite essaient, en ce moment, de faire échouer les paquets relatifs à la pollution de l'air et à l'économie circulaire.

Pour autant, il ne tient qu'à nous de démontrer, en fléchant de manière fine les crédits européens dont nous assurons la gestion, que l'Europe peut aussi être utile à la vie quotidienne des Franciliennes et des Franciliens.

C'est pour cela que le groupe EELV a tant insisté pour que la Région soit en mesure de peser sur la nature des projets financés par les fonds structurels, et qu'elle ne se contente pas d'appuyer sur un bouton une fois que la décision est prise.

(A ce titre, je voudrais une fois encore exprimer notre déception sur les crédits proposés dans le secteur des affaires internationales et européennes dans la version initiale du budget de la Région. Nous veillerons, par les amendements, à ce que cela soit corrigé.)

Le groupe écologiste constate qu'avec le peu d'autonomie fiscale dont dispose la Région, nous ferons en 2015 pour la partie « ressource » du budget au mieux de nos capacités. Et pour cette raison, nous voterons favorablement sur le titre 1.

Je vous remercie.